Compte-rendu Verbatim

Réunion scénarios Dolus

Samedi 26 février 2022 à Dolus d'Oléron

Salle/adresse : Salle des fêtes

Nombre de participants : 12

Début/fin : 14h > 16h

Intervenants :

Luc Picot – Secrétaire général du débat public Éoliennes en mer Nouvelle-Aquitaine

Pierre-Emmanuel Vos – DREAL

Johnny Wahl - CRPMEM Nouvelle-Aquitaine

Intervenante : (…) S'il y a 50 ou 100 éoliennes, ça ne nous coûte pas la même chose. Ça ne bousille pas autant la nature. Ça ne tue pas autant de migrateurs. Ça ne gêne pas de la même façon les pêcheurs. Je ne comprends pas qu'on puisse faire signer un projet sans avoir la puissance du vent.

Luc Picot : M. Vos, je pense que vous pouvez…

Pierre-Emmanuel Vos : Je ne pense pas, on en a déjà beaucoup parlé pendant les réunions. On ne va pas en reparler. Mais deux ou trois petites réponses. Je trouve ça très bien que vous reposiez la question, que ça ne passe pas par la CPDP et qu'on y réponde. Il y a eu une bouée qui a été posée en 2015-2017 qui a pris toutes les données de vent par Acrocéan, donc ils n'ont pas posé la bouée en 2021…

Intervenante : C'est ce qui est marqué sur leur site…

Pierre-Emmanuel Vos : Non, non.

Intervenante :... qu'ils ont commencé en 2021. C'est sur le site Acrocéan. Je suis désolée.

Pierre-Emmanuel Vos : C'est une erreur du site Acrocéan. Je suis désolé, madame. On a les données météo de vent depuis 2015, sinon les industriels ne se seraient pas portés candidats pour développer un projet à un endroit où il n'y a…

Intervenante : Pourquoi on ne l'a pas su ?

Intervenant : Ils s'en sentaient capables parce qu'il y a des subventions.

Pierre-Emmanuel Vos : Attendez, je réponds. On ne va pas rentrer, sinon on va s'opposer. Je vous apporte juste une réponse factuelle qui est que, quand vous dites qu'il n'y avait pas de bouée Acrocéan, ce n'est pas vrai. Je vous réponds juste ça. Après, vous faites ce que vous voulez du miel ce que je vous dis. Il y avait une bouée de 2015 jusqu'en 2017 qui a pris les mesures. La deuxième réponse, vous dites que la loi Essoc, on va donner la main aux industriels et il va faire ce qu'il veut, non. On va construire un cahier des charges sur la base d'une puissance cible établie. On ne va pas lui dire : « Vous faites un truc de 500 à 2000 mégawatts », on va lui dire : « Vous faites un truc de 500 mégawatts, point ou de 100 mégawatts, point ». Ce n'est pas tout à fait la même chose. À vous écouter…

Intervenante : Selon la puissance du vent, on mettra plus ou moins d'éoliennes.

Pierre-Emmanuel Vos : Non, pas selon la puissance du vent.

Intervenante : On veut arriver à un certain chiffre, pour ça on adapte. Les caractéristiques peuvent être adaptées. S'ils veulent faire des éoliennes de 400 mètres de haut, ça n'existe pas, mais ils pourront.

Pierre-Emmanuel Vos : Les caractéristiques pour produire sont adaptées, mais la puissance globale sera la même. Quand vous dites « On adaptera les caractéristiques », si vous avez des éoliennes qui augmentent en puissance, vous en mettrez moins puisque vous voulez la même puissance. Tout ça, ça va être fixé au départ, la puissance et on n'y reviendra plus. Si on revient sur la puissance, c'est parce qu'on fera plusieurs parcs et à ce moment-là, on fera des concertations. J'imagine. Je ne suis pas là. Pour l'instant, mon stade, c'est la discussion des trois questions qu'on nous a posées. On ne va pas changer la puissance, on va établir un cahier des charges…

Intervenante : On ne parle pas de la puissance du parc ni des éoliennes. On parle de la puissance du vent qui va conditionner effectivement le nombre de mégawatts.

Luc Picot : Dans le débat, on débat d'un parc. Un parc, c'est plusieurs éoliennes et c'est la puissance de l'ensemble du parc.

Intervenante : Oui, c'est ça.

Luc Picot : Ce n'est pas variable. La puissance n'est pas variable.

Intervenante : S'il n'y a pas assez de vent, au lieu de 50 éoliennes, on en mettra 100.

Luc Picot : Ce n'est pas la puissance du vent qui fera le nombre d'éoliennes, ce sera la puissance unitaire de chaque éolienne. On va faire des mathématiques très simples. Si on a un parc de 1000 mégawatts et qu'on a des éoliennes qui prévoient à long terme de 20 mégawatts, ça fait qu'il faudra 50 éoliennes. Si l'industriel décide de mettre des industriels de

10 mégawatts parce qu'il a un prix de gros sur ces 10 mégawatts, il mettra 100 éoliennes. Le nombre d'éoliennes sera déterminé par l'industriel. Mais il ne pourra pas mettre 1010.

Intervenante : Attendez, une éolienne de 10 mégawatts quand il y a zéro vent, elle produit zéro électricité.

Luc Picot : Comme celle de 20 mégawatts aussi.

Intervenante : Si on veut que ça chauffe 18 000 maisons, ça chauffera zéro maison quand il n'y aura pas de vent.

Luc Picot : Mais Madame, c'est comme une éolienne à 30 mégawatts. S'il n'y a pas de vent, il n'y a pas de vent.

Intervenante : Oui, mais le problème c'est que c'est de l'énergie intermittente.

Intervenant : Pour rebondir sur ce que dit cette dame qui n'a peut-être pas tout à fait articulé les choses comme il fallait. Avant-hier, on a eu une réunion. Je crois que c'est lundi, il y avait quand même des industriels qui étaient là et qui ont dit qu'au large, le potentiel au sud atlantique n'était pas bon, qu'il y avait un petit en Charente-Maritime, mais qu'au large, il n'y avait pas suffisamment de vent. Je crois qu'on est quand même enfermé. La photo ne doit pas être tout à fait bonne. Ou alors, l'ingénieur qui a parlé de ça n'a pas dû voir les mêmes études que M. Vos je pense.

Luc Picot : Alors, pour être précis, c'est un industriel qui parlait pour du flottant. Il parlait en global au niveau national. Il disait que la zone sud-atlantique, il y a moins de vent qu'en Bretagne et qu'en Normandie.

Intervenant : Que c'était le plus bas qu'on pouvait faire.

Luc Picot : Voilà, c'est le plus bas. C'est la zone la moins venteuse de toutes les façades. Mais il a complété, parce que c'est toujours… Si on prend un bout de citation, il faut prendre l'intégralité. Il a complété qu'ils savent faire des éoliennes qui peuvent se contenter de moins de vent, elles sont moins performantes qu'en Normandie. Il faut dérouler le fil total de sa pensée.

Faustine Masson : Comme vous dites, il faut compléter le fil total. Il a aussi dit que le flottant en Nouvelle-Aquitaine, ce n'était pas opportun parce qu'il n'y a pas assez de vent pour du flottant.

Luc Picot : Il n'a pas dit exactement ça. Il a dit que le flottant tout de suite, ce n'est…

Faustine Masson : Je parle du monsieur dont l'entreprise…

Luc Picot : Clément Mochet de Blue Float. Il y en a que deux d'intervenants sur le flottant. Et Jean-Yves Grandidier de Valorem. Ils disent à peu près la même chose, pas de la même manière. M. Mochet a clairement dit qu'aujourd'hui, faire des éoliennes flottantes, ça coûte plus cher que du posé, que ça pourrait être compensé parce qu'il y a plus de vent au large, mais que sur cette zone, il n'y a pas la compensation parce qu'il n'y a pas plus de vent.

Intervenant : Alors, c'est inopportun.

Luc Picot : Ça, c'est votre conclusion, mais ce n'est pas ce qu'il a dit.

Intervenant : Si on attend que la technologie évolue, le vent il n'y en a pas plus, il y en aura peut-être moins. À un moment donné…

Luc Picot : C'est important…

Intervenant : C'est de l'incertitude. On est sans arrêt dans les incertitudes. On ne sait pas combien, quelle puissance… Si on sait la puissance globale, mais on ne sait pas le nombre. Ça évolue quand même…

Luc Picot : C'est ça que vous devez dire. Vous pouvez très bien dire votre scénario, aujourd'hui ce n'est pas opportun en 2022 de lancer de l'éolien en mer, vous pouvez le dire et dire « Renvoyons ça dans deux ou trois ans ». C'est important. Nous, dans la Commission publique, si vous ne le dites pas, on ne peut pas le dire nous-mêmes. On n'a pas le droit… On n'est pas comme les commissaires enquêteurs qui peuvent soulever les arguments. Si vous ne le dites pas, dans le compte rendu, on ne dira rien à la fin. Si vous le dites, on enregistre, on dit : « Le public propose de reporter, d'attendre quelques années… ». Je ne sais pas. C'est à vous de formuler, ce n'est pas à moi de vous livrer les éléments.

Intervenant : C'est inopportun.

Intervenante : Vous nous dites ça le dernier jour.

Luc Picot : Non, on l'a dit tout le temps. On vous a toujours dit ça.

Intervenant : Le parc flottant, il a bien dit dans 10 à 15 ans. Techniquement actuellement, les câbles sous, on ne sait pas faire.

Luc Picot : Ça a été noté. Nous, on l'a noté comme vous. On passe en vitesse. Règlementaire, c'est une carte qui permet de comprendre les zones réglementaires où l'Etat ne veut pas que de l'éolien s'installe. Sachez que dans le débat public, vous pouvez aussi contester les propositions de l'État. Dans le débat public, vous adressez au gouvernement dans les différents ministères qu'il compose et pas qu'au ministère de l'Écologie. Ça, ce sont des contraintes du ministère de la Défense essentiellement. Il y a une zone de défense d'essai militaire ici. Il y a un corridor militaire pour accéder au port. Puis, il y a ce trait ici qui permet d'indiquer que cette zone, on est dans les eaux territoriales. Il y a une taxe dont la moitié va au territoire et en dehors, il y a une autre taxe dont le produit va dans un fond et on ne connait pas encore exactement le fonctionnement de ce fond. Ça n'a pas été arbitré. C'était une carte qui permettait de dire que la mer, c'est réglementé. C'est un espace réglementé avec des contraintes. Les zones de protection environnementale, c'était une carte de synthèse qui permet d'évoquer les zones de protection. On voit bien ici la zone de protection pour le parc de Cordouan qui est au patrimoine mondial de l'humanité. Ici en hachuré, on voit clairement le parc naturel marin qui recouvre aussi une zone Natura 2000, habitat au plateau de Rochebonne et tout l'aplat vert, c'est une autre zone Natura 2000 oiseaux. Pour ne pas parler jargon, une zone Natura 2000, c'est une protection réglementaire au niveau européen soit d'espèces, soit d'habitats au titre de l'environnement. On considère que ce sont des zones où il y a une richesse environnementale qui nécessite d'être classée. L'Europe impose des classements et chaque État, donc la France a décidé de classer cette zone-là pour un certain nombre de justifications. Donc habitat d'un côté, les fonds marins et le deuxième, oiseaux, qui se superposent. C'était une carte de protection

environnementale. Les gens ont travaillé avec ces cartes qui sont… Ce n'est pas parce que c'est protégé…

Johnny Wahl : Ce serait bien pour la bonne information du public, comme on est nombreux en plus de ça, de développer un peu. Il y a des zones de protection, c'est bien marqué et listé. Il faut quand même savoir qu'à Saint-Brieuc ils ont donné 62 dérogations au Code de l'environnement pour la protection d'espèces en voie d'extinction, sur les dauphins, sur les oiseaux et tout. Quand on dit : « Oui, mais là, c'est protégé », en fin de compte, c'est comme ça les arrange.

Luc Picot : Vous avez raison, il faut compléter. La question est de se dire, dans la carte d'avant, l'État dit « On ne met pas dans les zones là, à titre réglementaire, puisque c'est au titre de la Défense ». Donc, c'est incompatible, éolien, marin, zone de défense. Est-ce que c'est incompatible d'un point de vue du droit avec les protections environnementales ? Là, l'Etat dit : « Non, c'est possible d'avoir des compatibilités ». C'est le cas à Fécamp où il y a un parc éolien en mer, il est en cours de construction. Il est dans une zone Natura 2000, zone oiseaux. Dieppe-le-Tréport, il n'est pas en construction parce qu'il est plus en retard, il est très contesté, mais il est validé juridiquement. Il est dans un parc naturel marin et dans une zone Natura 2000 oiseaux, la même que celle de Fécamp. On a des exemples, juridiquement où l'éolien en mer n'est pas officiellement incompatible avec des zones de protection. C'est important, vous avez raison de préciser ça.

Johnny Wahl : M. Picot, là comme on est là en train de rire entre amis. Est-ce qu'il y a moins de vent au Touquet ? Est-ce qu'il y a une zone de protection particulière ? Les gens à Dieppe-le-Tréport qu'il n'y ait pas de projet d'éolienne au Touquet ? Vous n'avez pas des explications comme vous avez donné des exemples de Normandie, partout, pour qu'on soit informés.

Luc Picot : J'ai mené le débat avec Francis, pour l'AO4, pour l'appel d'offres numéro 4 en Normandie en 2020. On avait la zone de recherche de l'État, c'était de Cherbourg au Tréport. Nous, on a fait un outil cartographique basé sur ça, on a dit aux gens : « Positionnez votre parc ». On a eu des contributions de gens qui ont positionné le parc en face du Touquet en disant que Le Touquet avait aussi le droit de participer à la transition énergétique. Leurs propositions, on les a fait remonter dans la synthèse du débat public.

Johnny Wahl : Comment ça se fait qu'il n'y en a pas ?

Luc Picot : C'est à vous d'aller questionner les autorités gouvernementales.

Johnny Wahl : Ah les voix des seigneurs sont impénétrables.

Luc Picot : Nous, on ne fait que notre travail de débat public. On donne aux gens la possibilité de… au demeurant, des gens avaient positionné des parcs dans un corridor de Défense, dans le rapport on a dit : « Les gens positionnent un parc dans un corridor de Défense », voilà ce que dit le public. Que répond l'Etat, au final, la réponse du débat normand, c'est que la zone de projet est à moitié dans la zone de Défense. Il y a eu un arbitrage entre eux, entre ministres, pour faire en sorte… Vous voyez, le débat public, des fois il ne sert à rien, mais des fois il fait changer. C'était la zone qui impactait le moins les pêcheurs et la vie. C'était la zone la plus éloignée.

Johnny Wahl : Non, ne dites pas les pêcheurs. Les pêcheurs sont positionnés contre. Contre ça, contre les 300 kilomètres, contre les 743 kilomètres.

Luc Picot : Non, je ne parlais pas d'ici. Je parlais en Normandie.

Johnny Wahl : OK, OK.

Luc Picot : C'est Dimitri Rogoff, Président du Comité régional des pêches normand à Port-en-Bessin.

Intervenante : Là, il y a eu une loi en juin 2021 qui précisait qu'on n'avait pas le droit de mettre des éoliennes à moins de 70 kilomètres des radars militaires. À Saint-d'Ange, on nous a dit que cette loi n'était pas rétroactive, mais rétroactive par rapport à quoi ?

Luc Picot : Ça, c'est à M. Vos de répondre. Moi, je ne connais pas.

Pierre-Emmanuel Vos : Par rapport aux appels d'offres qui avaient déjà été engagés.

Intervenante : Il y a combien d'années ?

Pierre-Emmanuel Vos : Jusqu'à l'appel d'offres numéro 8. Il y a eu 8 appels d'offres pour l'instant. C'est rétroactif…

Intervenante : C'était quand cet appel d'offres alors ?

Luc Picot : Là, on est sur le septième appel d'offres. Le huitième est en Normandie.

Pierre-Emmanuel Vos : Les 8 premiers appels d'offres ne sont pas concernés par cette loi.

Intervenante : Une loi qui est faite en juin 2021, un projet qui va être signé en juin 2022 et on n'en tient pas compte.

Luc Picot : Mais ça, madame, signalez-nous, dites les contradictions.

Intervenante : Voilà, marquez-le.

Luc Picot : Comme j'enregistre la réunion, on le note. On va dire qu'il y a une interpellation sur une contradiction. C'est important. C'est ça la richesse du débat public.

Intervenante : Absolument. C'est simplement qu'il y a un ministère qui va gagner sur l'autre. Ça ne fait pas vraiment plaisir aux militaires tout ça.

Luc Picot : On a fait une autre carte. Ça, c'est une carte ultra critiquable. Dans le débat public, l'Etat a fourni, il y a l'atlas cartographique du parc naturel marin, il fait 200 pages facile. L'État a produit lui-même son propre atlas cartographique.

Pierre-Emmanuel Vos : Le PNM, c'est l'État quand même.

Luc Picot : Oui, mais bon, c'est dans le sens où il a une autonomie.

Pierre-Emmanuel Vos : Non, mais c'est important. Ces différentes sources étatiques.

Luc Picot : Voilà, il y a plusieurs atlas cartographiques au titre de l'environnement qui ont été produits. Vous pouvez les lire, c'est sur internet. On fait du débat public avec 200 cartes pour

parler de l'environnement, mais on va tous couler. Nous, on a fait une synthèse au doigt mouillé, on l'assume. On peut la discuter et la critiquer, faire avancer le schmilblick. Voilà la synthèse qu'on a faite. Aujourd'hui, moi, je rajouterai deux ou trois trucs parce qu'elle ne me convient pas complètement.

Johnny Wahl : Il n'y a pas beaucoup d'oiseaux quand même…

Luc Picot : Si, regardez, M. Wahl.

Johnny Wahl : Là, c'est la route migratoire. On a pris le LPO, pour ces informations. Les trois routes migratoires que la LPO a identifiées. Ils appellent ça les « Fly away », les grandes routes migratoires, ce sont des routes, les oiseaux ne volent pas au ras de l'eau. On a fait une réunion environnement, on apprend que le Puffin des Baléares vole au ras de l'eau. Mais qu'il y a une autre espèce qui vole à 2000 mètres. Là, ils volent au niveau de l'étage de vol au niveau des éoliennes. La carte, elle ne se lit pas qu'en 2D, elle se lit en 3D. L'outil cartographique a des biais aussi. Il faut bien qu'on avance d'une certaine façon. Cette carte dit, on disait tout à l'heure qu'il y a des zones de protection environnementale. On soulève le capot pour savoir ce qu'il y a dans ces zones de protection. Voilà ce que nous, on a utilisé, l'atlas cartographique du PNM, les données que LPO publie, parce que LPO ne peut pas donner des données pour le débat public, mais vous allez sur leur site, on en trouve. On a utilisé ça pour bien cartographier. Il y a les oiseaux ici. On a fait représenter des oiseaux qui font du vol transversal littoral grand large. Il n'y a pas que de la migration nord, sud. On a mis aussi ici, les mammifères marins, mais attention ça bouge. Il faut avoir conscience. Ce sont des données qu'on a identifié où il y avait des spots de présence importante. Puis, les aplats verts, ici et là, ce sont les endroits qui ont pour des raisons différentes, le plateau de Rochebonne, c'est un haut fond qui a une immense richesse halieutique. La grande vasière subtidale aussi c'est une grande richesse. Le "panache" de la Gironde, c'est la sortie de la Gironde, donc tous les nutriments extrêmement riches remontent. Puis la mer des Pertuis. C'est pour que les gens soient sensibilisés par le fait que dans la zone là, il y a des grands aplats, mais que derrière il y a des réalités, soit les fonds, soit dans l'eau ou soit dans les verts. C'était important. La pêche, il nous a semblé hyper important d'avoir une carte dédiée uniquement sur la pêche. On l'a clairement dit, on a mis ici le trait de la ligne des 20 nautiques. On a bien dit et je parle sous le contrôle de Johnny Wahl qui pourra me corriger…

Johnny Wahl : Il a fallu le répéter quand même.

Luc Picot : Pardon ?

Johnny Wahl : Il a fallu vous le souffler quand même assez régulièrement.

Luc Picot : Non, moi je l'ai toujours dit comme ça. On a toujours dit 80 % de la pêche en Charente-Maritime et surtout à la Cotinière, ce sont des petits bateaux de moins de 12 mètres…

Johnny Wahl : C'est en Nouvelle-Aquitaine.

Luc Picot : Et même en Nouvelle-Aquitaine. Ils ont règlementation qui fait qu'ils ne pêchent pas au-delà des 20 nautiques. On a dit à chaque atelier que du littoral au trait, il y avait de la pêche partout. Pas besoin de réfléchir, il y a de la pêche partout. C'est de la pêche artisanale. Au-delà du trait, ils ne peuvent pas pêcher. Les petits bateaux ne sont pas après.

Les petits points bleus, ce sont les gros bateaux, les fameux bateaux de 12 mètres qui ont un radar ABS. Les petits bateaux sont entre le littoral et la ligne des 20 nautiques.

Johnny Wahl : Le VMS. L'ABS, ce n'est pas obligatoire.

Luc Picot : Le VMS oui. Puis les petits traits, les petites mèches bleues, c'est le trafic maritime. Donc on voit que le port de La Rochelle, il ne suit pas le corridor de Défense, par exemple, ni pour le port de… Ils ont des parcours différents. Pour dire voilà où sont les trafics. Exemple de proposition, le 14 janvier. Il manque une pastille à 60 nautiques. Elle ne rentre pas dans ma carte, mais le 14 janvier il a une pastille qui a été mise ici. C'est important parce qu'il y a des auteurs de la pastille dans la salle.

Johnny Wahl : Vous ne l'avez pas mis quand même. Heureusement qu'on est là parce que sinon… Je sais bien qui a mis la pastille.

Luc Picot : Dans le compte rendu, on fera bien attention de remettre la pastille. On va faire une sorte d'extension pour remettre la pastille.

Johnny Wahl : C'était au minimum à 60 000. Il a fallu une page supplémentaire parce qu'on disait 60 000 malgré tout, c'était mon point de vue personnel.

Luc Picot : Bien sûr, c'est pour ça que je n'ai pas dit…

Johnny Wahl : Les trois quarts des bateaux en Nouvelle-Aquitaine de plus de 12 mètres jusqu'à 15-16 mètres sont en ce qu'on appelle deuxième catégorie restreinte. C'est-à-dire limité à 60 000. Mais là, quand on parle comme ça de ces navires, on va dire que ça représente 90 % ou 92 % des bateaux de pêche. Peut-être même 95 %, ce que je ne veux pas affirmer. Ça doit être aux alentours de 90 %.

Intervenante : Quand même.

Luc Picot : J'enregistre parce que c'est une information importante.

Johnny Wahl : Après, il suffit de se renseigner auprès des services de l'État. Tous les centres de sécurité pourraient vous dire qu'en Charente-Maritime, tout ce qui dépend de la DIRM, ils pourraient vous dire qu'il y a tant de bateaux de plus de 12 mètres, il y en a tant qui sont limités à 60 000, en deuxième restreinte, ça représente tant de bateaux. Mais après en termes de volume, ils représentent même s'ils sont beaucoup moins nombreux que les petits, ils représentent un gros volume.

Luc Picot : Oui, ils pêchent beaucoup aussi.

Johnny Wahl : Voilà. Après, il n'y a pas que ces bateaux. Ils migrent eux par contre. Il y a aussi bien des bateaux d'Arcachon qui viennent pêcher là et des bateaux du sud parce qu'ils n'ont pas de plateau continental chez eux et que nous, on a un très grand plateau continental. Il y a aussi bien des bateaux ligériens, des bateaux de La Turballe et des bateaux bretons qui viennent là. Eux, par contre, leur zone de travail va de la terre, des 3000, mais une grosse partie de l'année, ils travaillent aussi dans les 20 000. Admettons 15 000 jusqu'à 40, 50, 60 000. C'est pour ça que même les points qui sont ici, en fin de compte le trait grosso modo sur le haut du parc côté nord, c'est 20 000. On avait dit que c'était 20 000 au large des roches à huitres. Il y a beaucoup de bateaux. Vous savez, même les bateaux de 12 mètres maintenant qu'ils sont de plus en plus modernes, il y a eu des

demandes de la profession qui ont été faites il y a déjà quelques années pour que les catégories changent. Pour que les bateaux de moins de 12 mètres et les bateaux récents qui n'ont plus rien à voir avec les anciens bateaux passent à 30 000. Là, ça ferait des bateaux en plus sur les 30 000. Il suffit simplement de demander à la DIRM, à l'État. C'est remonté en Comité national pas mal de fois et c'est à l'étude. Entre ce qu'il y avait il y a 20 ou 30 ans, on a 5 ou 6 fois plus de sécurité. Les catégories n'ont jamais évolué.

Luc Picot : Donc, il faut anticiper l'évolution de la catégorie.

Johnny Wahl : Pour les bateaux, c'est clair.

Luc Picot : C'est important pour nous de le consigner. C'est une chose qui n'a pas été dite sur le débat public.

Johnny Wahl : Et ça a été demandé 30 000.

Luc Picot : Nous, on peut écrire le compte rendu que ce qui est dit dans le débat public. Tout ce qui est dit dans les à-côtés, on ne peut pas le renseigner dans le compte rendu. On n'a pas le droit. Il faut que ce soit enregistré pour sourcer. Ce que dit M. Wahl, c'est très important parce que là, on va pouvoir dire : « Attention, il y a l'évolution possible de la distance d'une certaine catégorie de bateaux qui correspond à 80 % de la flotte ». Nous, on a eu une demande, ça a été explicité dans la réunion de mardi ou de mercredi, des plaisanciers. Ils disent qu'ils ont une limitation à 6 nautiques de navigation.

Johnny Wahl : Ils n'ont pas les limitations à 6 nautiques les plaisanciers. Quelle que soit la taille de leur navire, ils sont limités uniquement par leur sécurité. Vous pouvez avoir un bateau de 6 mètres dès l'instant où vous avez un bon « bar », vous pouvez aller à 40 000. Dès l'instant que vous avez la sécurité, par rapport à la catégorie de navigation que vous devez effectuer. Ils ne sont pas comme nous à la pêche où on est directement inféodé à une catégorie de bateau. Après, pour changer de catégorie, quand bien même on met la sécurité, c'est encore à l'appréciation des administratifs qui ouvrent deux parapluies plutôt qu'un. Que les plaisanciers, eux, ils n'ont pas… Un bateau peut être en cinquième catégorie, si demain il met une VHF, un bon bar, ce qu'il faut, il peut aller très bien à 60 000. Il y a pas mal de petites unités à Rochebonne qui vont bien plus large.

Luc Picot : Ce qu'ils disaient, c'est qu'ils ont une demande au niveau national, je vous relate ce qu'ils disaient. Ils voulaient étendre, comme vous, ce que vous avez expliqué. Passer à je ne sais plus si c'était 12 ou 24. C'est exactement ce que vous avez cité pour le 20 à 30 nautiques. Étendre pour la même catégorie, la distance. Ils disaient : « Nous, ça ne rentre pas dans cette extension possible ».

Johnny Wahl : C'est peut-être 12 000 parce que les téléphones portables passent à peu près jusqu'à 12 000.

Luc Picot : C'est ça, c'est de 6 à 12. C'est ce qu'ils nous disaient. C'est le même raisonnement que vous nous avez dit de 20 à 30. On est dans la même catégorie, mais la catégorie permet d'aller plus loin parce qu'il y aurait une évolution. Ça, il faut qu'on le renseigne parce que c'est un élément intéressant. Là, ça correspond au 14, fixer la zone maximale de profondeur des éoliennes posées. Là, c'est du posé et là, c'est du flottant. Autre exemple qui a été fait, ce sont les étudiants de La Rochelle. Ils ont fait des propositions au nord, au sud.

Johnny Wahl : La partie nord, c'est pas mal quand même. En rouge…

Faustine Masson : Ce n'est pas le plateau de Rochebonne…

Luc Picot : Le plateau de Rochebonne est en dessous. C'est entre le plateau de Rochebonne et l'île d'Yeu. Ça, c'était des propositions. On a pris tout ça, on en a fait 5 scénarios à débattre. Il faut qu'on renseigne ces scénarios. On a un document, c'est le document qui a été boité en A4. S'il n'a pas été boité, dites-le-moi parce que notre prestataire n'a pas fait le boulot. Ça, c'est important que je le sache parce que je ne voudrais pas payer un « boitage » qui n'a pas eu lieu.

Intervenante : On donne notre avis partout, sur notre site du débat, sur tout …

Johnny Wahl : Par contre, sur votre site, c'est très compliqué. C'est très compliqué de trouver les informations passées. C'est-à-dire les réunions passées. J'y suis allé l'autre jour pour rechercher un truc particulier. J'ai été incapable de pouvoir retrouver les informations.

Luc Picot : Nous, on fait un site national. On subit le même site que vous. Dans un sens, c'est un site qui vaut pour tous les débats et on fait avec.

Johnny Wahl : C'est parce qu'il a été mal fait sur les débats précédents qu'il faut continuer, en somme. Nous, je vous le dis. À mon avis, il faut avoir fait Sciences Po ou l'ENA pour chercher.

Luc Picot : Je pense que ce sont les Sciences Po qui ont dû concevoir le truc.

Intervenante : Excusez-moi, ça, ça a été mis dans les boîtes.

Luc Picot : Ça, c'est notre prestataire. La commande qu'on a faite sur l'île de Ré et l'île d'Oléron, 13 000 boîtes. Le prestataire nous a dit attention, ça ne correspond qu'à une boite sur deux des îles puisqu'il y a beaucoup de gens qui mettent « Stop publicité » et ils n'ont pas le droit de boiter dans tous ceux qui ont mis ça. C'est 13 000 boîtes. En tout cas, la commande que j'ai passée auprès de ce prestataire, c'est 13 000 sur Oléron et Ré. Ça a été boité entre le 14 février et le 16 février. C'était le document, il y avait juste une page supplémentaire, il y avait une pub pour le Festival.

Intervenante : Ça, c'est considéré comme de la pub ?

Luc Picot : Malheureusement, le prestataire ne peut pas considérer qu'on n'est pas sur… C'est le problème de législation. On n'est pas considéré comme les dépliants électorales. Madame, je vais l'enregistrer parce que dans le compte rendu, on pourra le mettre. Nous, on souffre dans le débat public, je vous le dis entre nous. On vient dans un territoire, mais on est obligé de s'appuyer sur les moyens du territoire. La moitié des communes n'ont pas voulu nous accueillir. On nous a proposé de venir le 29 février, le jeudi à 9 heures du matin. Je ne peux pas forcer un maire et lui dire : « Prêtez-moi une salle, bien chauffée », tout ça. Si on veut nous recevoir mal, je prends. Sinon, je suis dans la rue. Même dans la rue, je ne peux pas parce qu'il faut une autorisation municipale.

Johnny Wahl : Les gens des îles sont plutôt nocturnes. Il fallait mieux faire les réunions la nuit.

Luc Picot : Nous, c'est un des… Manques de communication, moi je n'ai pas l'accès à la communication d'affichage municipale. Je demande au maire, si le maire ou la maire ne veut pas, je n'ai rien. C'est peut-être un handicap dans le débat public. Il faudrait peut-être dire que les collectivités locales jouent le jeu du débat et mettent dans leur bulletin municipal. Il y a un bulletin municipal dans toutes les communes pratiquement de France. Moi, je n'ai pas accès. Même les pages à la fin comme les élus, il y a du débat public. C'est un manque, mais je fais avec les outils qu'on nous offre.

Johnny Wahl : C'est quand même un gros problème.

Luc Picot : Je suis le premier à le dire. On fait du débat public, on n'a pas tous les outils…

Johnny Wahl : … pour informer les gens. C'est un peu contradictoire.

Luc Picot : Poser moi la question aussi, est-ce que ce serait normal que le débat public se repose que sur les élus locaux ? Les élus locaux aussi, ce sont des acteurs du débat. Ils ont des opinions. Ils sont plutôt pour, plutôt contres. On va me dire : « Votre débat est biaisé puisque vous êtes pieds et poings liés dans l'organisation technique d'acteurs qui sont plutôt pour ou contre ». On va faire que les gens ont envie de faire du débat et les autres territoires qui n'ont pas envie de faire du débat, on n'en fait pas, et les citoyens en dessous ?

Johnny Wahl : Non, mais le débat devrait s'imposer aux communes, quels que soient leurs convictions et les acteurs.

Luc Picot : Je le note.

Johnny Wahl : Après, qu'ils aient envie d'informer ou pas… La CNDP considère qu'elle fasse plus de propagande que d'information, on est en droit de le penser avec.

Luc Picot : Vous avez le droit de tout penser.

Johnny Wahl : Oui, le problème, mais de le dire…

Luc Picot : Vous avez le droit de le dire. Bon, voilà les scénarios tels qu'ils ont été mis. Nous, on a synthétisé ça. Hier, à l'île de Ré, ils nous ont dit qu'un scénario ne leur convenait pas et qu'il fallait le couper en deux. Voilà les scénarios. On les détaille. Scénario 0. Attention, on dit scénario zéro, il y a plusieurs zéros. Il n'y a pas de transition énergétique, ça ne sert à rien. Ça peut être le super zéro. « Qu'est-ce que vous nous emmerdez avec la transition énergétique ? Pas besoin ». Il y a des gens qui l'ont exprimé dans le débat public. Nous, on est obligé de consigner. Ce n'est pas parce qu'on aime ou on n'aime pas ce qu'ils disent, on le consigne. Il y a ceux qui disent : « Pas d'éolienne en mer du tout, ici ou ailleurs », aucune éolienne en mer. On l'a entendu le zéro : « Ce n'est pas une bonne énergie. On préfère le nucléaire, on préfère autre chose », pas d'éolienne en mer. Il y a ceux qui disent : « On n'est pas contre les éoliennes en mer, mais pas ici ». Et on a des expressions, on a des élus locaux qui ont dit : « Ce serait mieux au large des Landes ».

Intervenant : Il n'y a pas assez de vagues.

Luc Picot : Peut-être, mais ils l'ont exprimé en réunion publique.

Intervenant : Oui, mais il faudrait leur expliquer aussi que plus on descend moins il y a de vagues. C'est ce qui a été expliqué lundi.

Luc Picot : Après dans le débat public, moi c'est ma responsabilité dans l'organisation du débat. Pas que moi, la Commission, dire : « Est-ce qu'on met les publics l'un contre l'autre en disant - Vous n'avez qu'à mettre ça en face des Sables-d'Olonne à 10 kilomètres ? ». Si après, on va faire une réunion aux Sables-d'Olonne, ils vont dire – Mettez ça à 10 kilomètres de la Cotinière ». Chacun se renvoie les balles. Et on fait avancer le schmilblick. Là aussi le but, ce n'est pas l'un contre l'autre. Mais ça, on l'entend donc nous, on l'enregistre. Le zéro est compliqué, il y a plusieurs zéros en réalité. Scénario 1. J'ai oublié de dire, excusez-moi, le rouge, c'est la zone d'étude.

Johnny Wahl : Les 750 kilomètres carrés.

Luc Picot : Dans le débat, là où peut-être que je fais de la propagande et j'assume, c'est qu'on s'intéresse à ce qui se passe que dans le débat officiel. On n'est pas con, on a des oreilles et on sait lire. On sait ce qu'il se dit à côté. Mais quand des gens disent, dans des radios nationales, dans des télés nationales, disent des fake news, des vraies fake news en disant que le parc fera 740 kilomètres carrés, je fais un débat sur des faits. C'est comme si vous alliez me dire : « La terre est plate donc si on met les éoliennes très loin, on les verra ». Il y a des platistes. 10 % des Français pensent que la terre est plate. C'est un sondage sur le complotisme. Honnêtement, je ne fais pas un débat public avec des trucs qui sont complètement aberrants. Non, la terre est ronde. Donc si on les met plus loin, on les verra moins parce qu'il y a la rotondité. Quand les gens disent que le parc fera 740 kilomètres carrés, c'est faux. Un parc de 1 gigawatt, ça fait entre 100 et 120 kilomètres carrés. Un parc de 50 mégawatts puisqu'on discute, ou 1000, ça fait la moitié, donc entre 50 et 60 kilomètres carrés. Voilà la taille d'un parc. Ce sont les carrés qui sont représentés. M. Wahl, l'a clairement dit…

Intervenant : Mais c'est la taille d'un parc de 500 mégawatts ou 1 gigawatt ?

Luc Picot : Non, 100 kilomètres carrés, c'est 1 gigawatt.

Intervenant : Regardez, il y a deux secondes, vous avez dit le périmètre du parc. Par contre là, vous regardez, il y a 500 mégawatts, c'est 300 kilomètres carrés, c'est juste le jaune.

Intervenante : C'est la zone d'étude.

Intervenant : Vous voyez ce que je veux dire. Ce sont les 300 kilomètres. La zone représentée, c'est la zone rouge, c'est 750.

Luc Picot : La zone d'étude, ce sont les 750. C'est le rouge.

Intervenant : On est d'accord.

Luc Picot : Le jaune, c'est le parc historique. Le parc historique, il faisait 120 kilomètres carrés d'étude et il devait faire 70 à peu près en réalisation. Parce qu'il faisait à peu près 600 mégawatts. Ça, c'est le parc historique. Nous, puisqu'il y a le parc historique, il est dans la discussion, ça fait un scénario, parc historique. Ceux qui étaient pour il y a 6 ans, ils sont peut-être contre aujourd'hui, mais bref, il est en scénario 1.

Intervenant : Monsieur Picot ? C'est un peu contradictoire. Vous avouerez que pour 600 mégawatts, on présentait 120 kilomètres carrés et là, on s'aperçoit que pour 500 mégawatts, on présente 300 kilomètres carrés.

Luc Picot : Non, c'est dans la zone d'étude initiale de 300 kilomètres carrés.

Intervenant : Oui, je suis d'accord avec vous, mais c'est-à-dire qu'indirectement, on ne présente pas 300 kilomètres carrés pour se limiter à une zone de 70.

Luc Picot : Par exemple, je vous prends l'AO4, le débat normand qu'en 2020, j'ai dû organiser. Quand on a été saisi en février pour ce débat public, on nous a dit : « La zone d'étude fait 300 kilomètres carrés ». On a exprimé notre surprise au ministère en disant : « La zone d'entrée de débat fait 300 kilomètres carrés, c'est plus petit que la zone de sortie de débat en Normandie ». En Normandie, on avait 10 000 kilomètres carrés et la conclusion du débat, actée à la fin du débat, c'est une zone de 500 kilomètres carrés. C'est curieux on a plus petit en entrée de débat sur ce débat, qu'en sortie de débat de l'autre. On a tout de suite dit dans le débat : « Les publics, l'Etat vient avec sa zone d'étude, mais la zone d'étude des publics, c'est ce qu'ils veulent ». S'ils veulent en dehors des 300 kilomètres carrés, ils peuvent réfléchir en dehors. Nous, le débat public, on n'interdira personne de faire des propositions en dehors. Il y a des gens qui ont fait des propositions. Vous avez vu les pastilles qui ont été faites. Elles ont été faites un peu partout. Nous, c'est notre indépendance, c'est de vous donner les moyens de dire : « L'État propose une zone d'étude, vous, vous pouvez étudier à côté si ça vous intéresse ». La preuve, l'État a élargi sa zone d'étude de 300 à 740. Mais on a toujours dit que ça n'interdit pas d'aller regarder même au-delà des 700.

Johnny Wahl : On joue toujours sur les mots. Vous avez la carte du potentiel éolien du Document stratégique de façade, vous savez les 9500 kilomètres carrés.

Luc Picot : Je ne l'ai pas en visuel.

Johnny Wahl : C'est dommage parce que ça serait quand même bien pour la bonne information du public qu'il sache qu'il y a un potentiel qui est prévu. On pourrait en mettre partout.

Luc Picot : M. Wahl, cette carte du potentiel, on l'a dit aux services de l'État… Là aussi, nous dans un débat public, quelles que responsabilités qu'on a, c'est de dire : « Attendez, on a quoi comme information ? ». Cette carte n'est pas à jour. Elle date du DSF, de 2017. Elle est même aberrante. Si vous regardez, on peut faire de l'éolien flottant au plateau de Rochebonne. Je leur souhaite bon courage de flotter. Elles vont un peu racler les fonds. Cette carte n'est pas crédible. Mais c'est la carte de l'État. On leur a dit, on vous l'a dit plusieurs fois : « Cette carte est datée. Elle date de 2017. Elle a été validée en 2019. Ce sont des cartes qui ont été produites en 2017. Elle correspond à des potentiels de technologie d'autres fois et elle n'est plus à jour ».

Johnny Wahl : Vous voyez ce que je veux dire. Il y a quand même un problème. La carte de 2017 n'est plus à jour, elle est obsolète. Par contre, les analyses de vent de 2015 sont toujours à jour. Quand c'est bon, on prend. Quand ce n'est pas bon, on ne prend pas. C'est un peu comme ça que je le vois.

Luc Picot : Nous, on s'en fout parce que ce n'est pas nous qui allons développer le projet. On s'en fout, ce n'est pas ça. C'est pour mener la discussion. On doit se fonder pour mener la discussion sur des éléments… La différence entre la carte du vent et la carte des fonds du DSF, je crois même que la carte du DSF de 2017, ce n'est pas la nature des fonds. Le

plateau de Rochebonne est parfaitement identifié, il n'a pas bougé. Je ne sais pas comment ils ont fait, il faudrait demander au CEREMA à l'époque qui a dû faire ça, ils ont mis ça dans du flottant. Je ne sais pas comment ça leur est arrivé comme idée.

Johnny Wahl : La zone potentielle, je ne crois qu'il n'y a pas que du flottant.

Luc Picot : Non, il y a du posé et du flottant.

Johnny Wahl : Il y a de tout. Mais moi, ce que je veux dire, c'est qu'elle n'est plus à jour, elle n'est plus d'actualité, elle est vieille. 2017, ce n'est pas si vieux que ça, accessoirement. Juridiquement, c'est quand même une zone qui fait foi. Aujourd'hui, c'est là, demain on est toujours dans la zone potentielle donc on respecte l'aspect règlementaire puisque c'est le DSF qui fait foi. En matière de développement, la planification c'est quand même le DSF. On est bien d'accord ?

Luc Picot : Bien sûr.

Johnny Wahl : Donc, quand i y a marqué 9500 kilomètres carrés, on est en droit d'attendre qu'on a l'intention d'en mettre… Comme on dit les pêcheurs anglais : « Après un parc, c'est un autre et encore un autre, et encore un autre ». Ce qu'il se passe d'ailleurs à terre. Le débat n'est pas fini qu'il y a déjà un nouveau projet, encore un nouveau projet. C'est exactement ce qu'on dit les pêcheurs anglais.

Luc Picot : Oui. C'est pour ça qu'il faut indiquer que vous doutez du DSF.

Johnny Wahl : On ne doute pas, dans le DSF pour y participer, quand on met des choses, on dénonce, l'autre fois on parlait de perturbations dans le DSF, parce que c'est ce qui est marqué. J'ai dit que c'était totalement inapproprié pour l'éolien offshore puisque ce ne sont pas des perturbations. Quand on demande des dérogations au Code de l'environnement, ce ne sont plus des perturbations. Ce n'est pas une gêne pendant la phase de construction. Ça va bien au-delà. C'est moi qui l'ai demandé donc je le sais. J'ai demandé à ce que ce soit changé. Ecoutez, on va bien voir si c'est changé, mais ça ne sera pas changé parce que ça, c'est fait aux trois Commissions. Il y a trois Commissions au Conseil maritime de façade. C'était celle du milieu, je crois. Il y a la.. M. Vos, vous allez m'aider ?

Pierre-Emmanuel Vos : Il y en a une économie.

Johnny Wahl : Économie de la mer. La deuxième, ça doit être celle-là. La première, c'est économie de la mer. Commission permanente et l'autre…

Pierre-Emmanuel Vos : Je suis en train de chercher la troisième.

Johnny Wahl : Par ordre de grandeur, c'était celle du milieu. J'ai demandé, on verra bien si ça sera modifié. Ça ne sera pas modifié. On parle dans le vide.

Pierre-Emmanuel Vos : Je peux me permettre.

Luc Picot : Oui, allez-y.

Pierre-Emmanuel Vos : Je ne pense pas que les cartes soient fausses. Les cartes sont basées sur un potentiel de vent. Effectivement, elles n'ont pas exclu certaines zones de bathymétrie, OK. C'est une carte absolue qui dit où on peut faire de l'éolien. La question que

pose M. Wahl, c'est la question du coût d'après. Aujourd'hui, on n'a pas la réponse. Vous avez raison, il y a un potentiel qui a été indiqué en mer. Est-ce que ça veut dire qu'on va utiliser tout ce potentiel ou pas ? Je n'en sais rien et vous non plus. Mais vous posez la question à juste titre.

Johnny Wahl : Je suis d'accord avec vous, mais ce qui se passe partout, on le voit bien en Normandie… ça nous fait dire que d'une manière ou d'une autre, quand l'Etat présente ça, ce n'est pas que pour une petite zone. Il prévoit beaucoup déjà le coût d'après.

Pierre-Emmanuel Vos : Peut-être que vous avez raison. Tout à fait. Qu'est-ce que nous dit notre avenir énergétique ? Est-ce qu'on en sait quelque chose précisément aujourd'hui de comment ça va être dans 10 ans, 20 ans, 30 ans ? On fait des études de potentiel, oui. Ensuite, en fonction des décisions politiques. Depuis le début du débat, et très objectivement, on a un rapport du GIEC qui est sorti, on a la Cop26 qui est passée par là et ensuite, on a eu les scénarios de RTE qui sont arrivés. On prend ou ne prend pas l'information telle qu'elle est. On la fait sienne ou pas. Mais depuis le début du débat, on a déjà eu trois événements qui ont modifié la façon de penser l'énergie en trois mois. Moi, j'en sais rien dans 5 ans, dans 10 ans ce qu'il va se passer. Franchement, moi je suis fonctionnaire…

Johnny Wahl : M. Vos, je ne jette pas la pierre vous.

Pierre-Emmanuel Vos : Non, non, mais je le sais bien. Mais vous posez une question hyper intéressante de celle de l'avenir à laquelle aujourd'hui, nous, on n'a pas forcément la réponse.

Luc Picot : Je prends un exemple. Entre le débat normand de 2020, je suis arrivé en 2019 sur le débat normand. Et même le milieu de ce débat, on ne traitait la question que sous l'angle mix électrique. À chaque fois, on disait l'éolien s'insère dans quel projet global ? À chaque fois, c'était mix électrique. C'était en Normandie, surtout que là, des centrales nucléaires, ce n'est pas ce qu'il manque. C'était un débat éolien en mer contre nucléaire. Parce que la réflexion ce n'était que le mix électrique. On a commencé le débat ici, on a commencé avec cette réflexion quel mix électrique. Puis aux alentours d'aout, septembre, est apparu que non, le mix électrique lui-même s'intègre dans un mix énergétique où au final l'électricité, c'est un petit bout dans l'ensemble. Le débat a dérivé, comme le débat ici, mais comme dans tous les débats de la société. Aujourd'hui, on ne parle plus que de l'électricité dans son petit coin sans regarder le pétrole et le fossile. On discute de tout en global. On prépare un débat en se disant : « On ne va parler que du mix électrique » et puis au final, on se fait bousculer, la société change, mais à une vitesse folle, en un an ! On ne parle plus de la même manière des sujets. Aujourd'hui, on parle global, mix énergétique, pétrole, électricité, sobriété, choses qu'on ne parlait pas avant.

Johnny Wahl : M. Picot, on ne parle pas global comme vous le dites. Désolé de vous le dire. Si on parlait global, on parlerait de la façon de combler l'intermittence des éoliennes avec les centrales à gaz, comme c'est fait en Allemagne, en Espagne, comme c'est fait partout. C'est facile de dire : « On va avoir 50 parcs » comme l'a dit M. Macron, sans parler de ce qui va être couplé en termes de centrales à gaz.

Luc Picot : On l'a eu dans le débat. Il y a eu des tables rondes.

Johnny Wahl : C'est indissociable. On parle de global quand ça arrange. On oublie de dire que s'il y a tant d'électricité éolienne en mer ou à terre, il faudra du gaz pour compenser comme ça se fait partout, en Allemagne, en Espagne. Comme ça se fait partout. Il ne faut pas oublier de dire avec que les centrales à gaz tournent les trois quarts du temps quand l'éolien tourne 25 % du temps.

Luc Picot : Alors, on ne refera pas ce débat sur le mix énergétique.

Johnny Wahl : Vous parlez global, donc on parle global. Indirectement, je crois que c'est aussi tromper les gens. L'intermittence, ce n'est pas le tout, on peut mettre des éoliennes autant qu'on veut ! Tout le mois de janvier il a fait froid, il n'y avait pas de vent :et là, on fait comment ?

Intervenante : Il n'y avait pas de vent du tout.

Pierre-Emmanuel Vos : Non, je ne vais rerentrer dans un débat…

Johnny Wahl : Si, c'est important quand même.

Pierre-Emmanuel Vos : Notre collègue de RTE n'est pas là donc c'est dommage parce que c'est elle qui aurait pu répondre plus facilement à cette question. La réponse à cette question a été apportée tout au long du débat public en disant qu'on fonctionnait par foisonnement. Aujourd'hui, on est interconnecté avec tous les pays d'Europe, qu'on apprécie ou pas, encore une fois je ne me positionne pas là-dessus. En attendant, on a des électrons utilisés ici qui viennent de Grèce et on envoie des électrons ailleurs et on envoie des électrons ailleurs. Effectivement, ça fonctionne par foisonnement. Quand les éoliennes ne tournent pas à un endroit, elles tournent ailleurs. Ou bien, on compense avec une autre énergie. Vous mentionnez le gaz, petit à petit, comme tous les pays du monde et en particulier l'Allemagne supprime progressivement l'utilisation des fossiles parce que c'est quand même comme ça que nos réunions ont commencé. C'est en indiquant qu'on allait de plus en plus essayer de remplacer les fossiles par d'autres sources d'énergie décarbonées. En France et les scénarios de RTE ou de l'ADEME l'ont confirmé, on s'oriente vers deux énergies décarbonées, le nucléaire et les énergies renouvelables quelles qu'elles soient, éolien en mer compris. Petit à petit, on va effacer de la carte ces productions de charbon et ces productions de gaz. Mais ça ne se fait pas en un coup de baguette magique non plus. Ce sont des choses qu'on projette sur plusieurs années. Tout ça, ça se travaille aussi en termes sociétaux.

Intervenante : Mais l'Allemagne a un modèle…

Luc Picot : Nous, on parle en France.

Pierre-Emmanuel Vos : On est en France et nous, on va remplacer… **(inaudible 49 :14).**

Luc Picot : Scénario 2.

Intervenante : **(inaudible 49 :20).**

Luc Picot : Attendez, on va continuer le scénario 2, parce que le but, c'est de vous présenter. Il y en a 5. Scénario 2, c'est un projet de 1000 mégawatts en zone économique exclusive, c'est-à-dire au-delà de 19 kilomètres. Dans la zone d'étude de l'État. C'est la partie au large de la zone d'étude. Scénario 3, c'est là où il y a eu hier beaucoup de

discussions à l'île de Ré. C'est un scénario, 1000 mégawatts en dehors du parc naturel marin. Là, à l'île de Ré, ils nous ont dit : « Ouais, mais votre scénario 3, vous avez fusionné deux scénarios ». Il y a le premier scénario qui est ici. En réalité, c'est 3.1. Ce sont des éoliennes à grande profondeur, donc des éoliennes qui vont jusqu'à 70 mètres d'eau. Ce sont des éoliennes posées, plus chères qu'ici. On a eu une réunion le mardi après-midi juste sur ce sujet. Est-ce que technologiquement, on peut faire des éoliennes à grande profondeur ? La réponse d'experts qui ont été mandatés par la Commission nationale du débat public, c'est de dire : « Oui, techniquement c'est possible, mais ça va coûter plus cher ». Il a donné comme chiffre 30 % plus cher, mais qu'ici. Mais il a dit : « Par rapport à ici, ce serait beaucoup moins ». C'est le premier scénario 3. Après, c'est le deuxième scénario 3, c'est ici et en haut. Ce sont des éoliennes, profondeur normale, posées, mais qui sont juste en dehors du parc naturel marin, c'est clair, mais qui sont proches des littoraux vendéens ou proches des littoraux de Gironde. Hier, ils nous ont dit : « Vous avez fusionné deux choses très différentes ». Nous, on a entendu. On va faire évoluer ce scénario 3, on va le couper en deux. Ça correspond à deux réalités différentes. Il y a ceux qui veulent très au large avec des éoliennes grandes profondeurs et il y a ceux qui veulent sur d'autres littoraux. Chez le voisin, grosso modo. Comme ce sont deux choses différentes, c'était un des intérêts de faire des réunions. Là, on a noté plein de choses aujourd'hui. C'est intéressant. Ça nous enrichit le compte rendu.

Puis le dernier scénario, c'est avec une autre technologie. Il y a les éoliennes flottantes dont je vous avais parlé tout à l'heure. C'est exactement la même éolienne sauf que l'une est posée et l'autre est sur une barge flottante avec des ancrages, je ne rentrerai pas dans la technique, ce n'est pas mon boulot. Forcément, pour qu'elles soient flottantes, il faut une profondeur d'eau suffisante et c'est beaucoup plus au large. Ici, entre là et Oléron, il doit y avoir au moins 50 kilomètres. C'est largement au-delà des 20 nautiques et presque au-delà des 30 nautiques qu'évoquaient M. Wahl. Ça, ce sont les 5 scénarios. Zéro plus quatre scénarios. Nous, à la Commission, on ne dira pas, « Les gens préfèrent un scénario ou l'autre ». On va présenter tous les scénarios à l'État. On va leur dire : « Les gens ont produit des localisations entre pas d'éolienne du tout et des éoliennes flottantes. Voilà pourquoi ils proposent pourquoi leur scénario est le meilleur. À vous, État, de répondre sur chaque scénario ». Chaque scénario l'Etat devra dire pourquoi il retient ou pas un des scénarios. Peut-être qu'il va dire : « Vos scénarios, je m'en fous. Moi, j'en ai encore un autre ». C'est pour essayer de regrouper, sinon on peut en inventer 250 et après, on se perd.

Intervenante : Il ne pourrait pas avoir un scénario qui dit que tout ça est un peu précipité, on ne connait pas encore bien la technique, on n'a pas encore posé d'éolienne offshore. Tout ça va très vite, on n'a pas la puissance du vent, on n'a pas ceci ou cela. Est-ce qu'on ne pourrait pas attendre encore un an ? C'est la moindre des choses, tout est flou.

Luc Picot : Ça peut faire l'objet d'un scénario, ça. On vous l'a dit dans cette réunion, on peut commenter les scénarios ou un autre. On va vous donner un papier pour que vous puissiez nous l'écrire. Parce qu'on enregistre, mais c'est encore mieux si c'est écrit. De dire « Cause de revoyure dans un ou deux ans ».

Intervenante : Mais ça a déjà été écrit. Ce n'est pas la première fois.

Luc Picot : Je préfère que vous l'écriviez comme ça je serai certain que c'est bon.

Intervenante : Des tas de gens l'ont écrit.

Luc Picot : Oui, mais il faut que ce soit dans le débat public, parce qu'en dehors, je vous l'ai dit on ne peut pas…

Intervenante : Non, mais sur les avis de débat public.

Luc Picot : D'accord. Parfait. Je n'ai pas lu tous les avis, il y en a 1500. Dans les commentaires, il y en a un gros paquet. Il y a des questions, c'est le travail qu'on va faire à partir de mardi, quand le débat sera fini. On va lire toutes les contributions. On va tout lire, tout reprendre. C'est votre scénario, c'est de dire : « On attend quelques années et on renvoie le dossier dans quelques années ».

Intervenante : Je suis désolée, mais là c'est vraiment très flou, très précipité.

Luc Picot : Justement, je vous propose, vous avez ces scénarios, j'ai des feuilles…

Intervenante : **(inaudible 55 :10)**

Luc Picot : Des chiffres, on en a et on ne les publiera jamais.

Intervenante : Je dis n'importe quoi, mais « 20 % des personnes ont demandé le scénario zéro »…

Luc Picot : Non, jamais. On ne demandera jamais la quantification de la proposition des gens. Primo, vous allez me dire : « Attendez, aujourd'hui il y a tant de personnes, certes il y avait plus de monde hier ». Des réponses, on en a eu déjà à peu près 400 au QR code. Vous allez me dire : « D'où sorte les 400 ? ». Soit, je fais un vrai sondage, avec une vraie méthodologie et encore les sondages c'est critiquable, sur un territoire aussi petit, faire un sondage, il va falloir se lever de bonne heure. Soit, je fais une consultation. On se donne rendez-vous un dimanche, tout le monde peut voter et on a un taux de participation suffisant. Sinon, je ne peux pas. Nous, on ne dira rien. Si on dit quelque chose, c'est la meilleure façon de se tromper. Puis de toute façon, légalement, on n'a pas le droit. Le débat public n'a pas le droit de donner le pourcentage de gens qui sont pour ou pour cela. Imaginons, une association qui adorerait un scénario autre que le zéro. On ne va pas se cacher que c'est massivement le zéro. Imaginons une association financée par je ne sais qui, ils nous envoient 1000 contributions du scénario 2. On ne peut pas vérifier qu'ils sont russes, qu'ils sont d'où. Déjà, on ne peut pas le vérifier et on a toujours dit que si c'est mille fois le même argument, ça comptera pour un seul argument. C'est contraire à la loi qui nous donne une méthodologie. On ne pourra pas vous dire et on vous refusera. Même si, oui, on peut clairement dire qu'on va donner des tendances. On va dire : « Oui, dans le territoire, il y a une tendance massive », mais on ne pourra dire le chiffre exact.

Intervenante : Tout à l'heure dans les cartes avant, **(inaudible 57 :28)**.

Luc Picot : Oui, sur le site, ce sera fait à partir de la semaine prochaine, toutes les contributions qu'on aura, vous les aurez. Vous pourrez voir le nombre de scénarios zéro qui ont été faits. Par exemple, l'atelier du 14 janvier, c'est dommage Denis n'est pas là parce qu'il y a participé… Si Faustine, vous y étiez.

Faustine Masson : Oui, moi aussi.

Luc Picot : Il y a eu des scénarios zéro… C'était par table. Il y a des gens qui ont convergé ensemble sur un scénario zéro, mais on ne sait pas si ça correspond à une personne, deux

personnes ou quatre personnes. Quand on dit trois scénarios zéro, c'est du gros doigt mouillé. Logiquement, on devrait dire un seul scénario zéro. On va peut-être l'écraser et dire plus qu'un seul. On ne sait pas si derrière, c'est une table, deux tables, trois tables.

Intervenante : Non, mais dans ce cas-là, c'est de dire « Durant cette réunion, il y a eu des propositions sur un scénario zéro, un scénario un », mais ne pas les quantifier.

Luc Picot : Bien sûr !

Intervenante : Vous dites qu'il ne faut pas les quantifier.

Luc Picot : Il ne faut pas. On va surement écraser l'info. Parce qu'on a eu trois feuilles, et comme on a été ultra transparent, on a photographié les trois feuilles.

Intervenante : Ça donne une idée, si vous voulez, qu'il y avait très peu de personnes peut-être pour le scénario zéro et beaucoup pour d'autres scénarios.

Luc Picot : Très curieusement, le scénario zéro dans tous les ateliers qu'on a fait, il a beaucoup été dit oralement, énormément dit oralement, mais je ne les ai pas trouvés dans les papiers. Là, je vous ai distribué les papiers, justement. Vous indiquez quel scénario. Je vous propose une petite activité, des crayons pour travailler, c'est mieux. Vous indiquez le scénario sur lequel vous voulez vous positionner. Vous pouvez en faire plusieurs, on a plein de papier. Vous pouvez critiquer plusieurs scénarios, si vous voulez.

Intervenante : Excusez-moi, à Saint Georges, on nous a fait remplir si on voulait des papiers avec nos mails…

Luc Picot : Oui, ça a été mis dans la plateforme, les questions…

Intervenante : Écoutez, on ne nous a jamais rien dit.

Johnny Wahl : Il a bien dit, tu vois oralement beaucoup de scénarios zéro, mais pas sur le papier. Bon, là je vais peut-être mettre le premier scénario zéro.

Luc Picot : Mettez le premier ! Des crayons. Soit vous mettez le scénario que vous voulez, vous n'êtes pas obligé de le remplir, si vous ne remplissez pas, je ne pourrais pas le récupérer.

Intervenante : La transition énergétique, ce n'est pas faire plus d'énergie, c'est essayer de la réduire. C'est ça la transition. C'est ça l'écologie. Ce n'est pas d'aller encore faire plus d'énergie, ce n'est pas de la diminuer. Donc, ce qu'il faut trouver, c'est des solutions pour la diminuer. Ce n'est pas d'aller pondre des parcs avec je ne sais pas combien d'éoliennes pour faire de l'énergie. C'est d'en faire moins. Moi, je suis simple citoyenne, je suis peut-être à côté de la plaque. Mais on est dans une niche super ensoleillé. On a un ensoleillement fabuleux, pourquoi on ne profite pas de cet ensoleillement pour faire quelque chose ? Il y a des endroits, je lis des infos, je vois des endroits où on fait des maisons à énergie passive. Pourquoi est-ce qu'on ne met pas de l'argent là-dedans ? Pourquoi on ne donne pas de l'argent aux gens pour faire des maisons, rénovation énergétique ? Au lieu d'aller mettre 2 milliards ou je ne sais pas combien dans des éoliennes que personne ne veut parce que ça va tout péter, ça va tout détruire. Pourquoi est-ce qu'on ne les met pas là-dedans ? Il y a une vraie approbation, si on propose aux gens de faire ce genre de chose.

Pierre-Emmanuel Vos : Mais on le fait, Madame.

Intervenante : Non, moi, je ne vois rien là-dessus.

Pierre-Emmanuel Vos : Quand on commençait les réunions de proximité, on avait un transparent qui indiquait bien ça, c'était quelle était notre consommation finale d'énergie aujourd'hui en France et qu'est-ce qu'elle serait en 2050 ? On avait l'obligation si on voulait atteindre la neutralité carbone de diminuer 40 % notre consommation d'énergie finale. Il faut qu'on soit tous collectivement, soit en termes de diminution de consommation, soit en termes de meilleur efficacité énergétique très actifs. Ça commence individuellement, je pense que tous les enfants à l'école reçoivent ça, cette idée de diminuer la consommation. Puis collectivement, par les politiques publiques qu'on met en place. Vous dites qu'on va produire de l'électricité d'un côté, pour les diverses raisons qu'on a expliqué moult fois en réunion publique qui étaient qu'on va devoir décarboner notre énergie et donc, on va augmenter la consommation d'électricité dans notre mix. Ça, c'est une chose. Mais aussi les politiques publiques s'orientent vers une meilleure efficacité énergétique. Vous avez l'efficacité énergétique des bâtiments. Il y a énormément d'argent, je ne vais pas avoir le montant en tête, j'en suis désolé, mais ça se compte en milliard là en ce moment qui sont mis là-dedans. Tout ce qui a été pastilles roses, rouges, vertes, ce n'est peut-être pas encore suffisamment, mais pour que les ménages puissent rénover énergétiquement…

Intervenante : Non, ce n'est pas suffisant. Il y a des différences entre l'énergie Par rapport à ça, la différence, là on détruit tout. Moi, j'ai le sentiment aujourd'hui… Franchement, l'image qui nous vient, c'est je suis un peuple en Amazonie, on est en train de me détruire ma forêt et je n'ai plus d'habitat. C'est comme ça que je le ressens. Ce parc, je le ressens comme ça.

Pierre-Emmanuel Vos : Mais est-ce que vous avez fait les calculs ?

Intervenante : Moi, je suis Oléronaise, je suis née ici…

Pierre-Emmanuel Vos : Oui, je comprends.

Intervenante : Je le vois comme ça. Moi, je vais me poser à la plage de la Cuissière tous les jours. Demain, si je vois poser là-bas et qu'en face de moi j'ai des parcs, mais je vais pleurer. Je vais me sentir complètement… Je ne suis plus chez moi. Qu'est-ce qu'on me fait ? Qu'est-ce qu'on me casse ? Qu'est-ce qu'on me détruit ? Plus… enfin tout, le tourisme, les pêcheurs. Mon père était marin-pêcheur aussi. Aujourd'hui, je ne me sens pas particulièrement touchée puisqu'il n'est plus là. Mais je me mets à la place des personnes qui ne vont plus pouvoir aller travailler. On fait un port à je ne sais pas combien de millions et maintenant, on est en train de dire aux marins : « On vous fait un parc. Mais si, vous allez pouvoir aller bosser », tu parles, rien du tout. Mais rien du tout. Ces éoliennes, c'est bien. Vous ne les posez pas, vous allez les mettre là dans la mer. Ça veut dire qu'on creuse dans la mer. On détruit déjà puis je ne sais pas sur combien de mètres, etc. ça doit être énorme. Ensuite, on fait quoi ? Ensuite, il va falloir creuser pour aller jusqu'au continent pour pouvoir aller raccorder. On détruit encore autre chose et ainsi de suite. C'est quoi cette écologie ? Je ne comprends pas. Je ne comprends pas. Je vous dis, je suis simple citoyenne, mais je ne comprends pas.

Pierre-Emmanuel Vos : Quelle est votre solution alors ? À part développer les toitures…

Intervenante : Si, ma solution passe déjà par là.

Pierre-Emmanuel Vos : Mais elle passe par là, vous avez raison. Mais est-ce qu'elle sera suffisante ?

Intervenante : On ne sait pas.

Pierre-Emmanuel Vos : Alors, si ce n'est pas suffisant, vous proposez quoi ?

Intervenante : Si elle n'est pas suffisante, on attend et on essaye de voir s'il y a d'autres économies qui peuvent se développer.

Pierre-Emmanuel Vos : Vous savez que c'est ce qu'on a fait d'attendre. Maintenant, on est très embêté parce qu'on se rend compte qu'on va peut-être avoir des blackouts d'énergie.

Intervenante : Oui, mais ça…

Pierre-Emmanuel Vos : Attendez, vous proposez quoi ?

Intervenante : Moi, je n'y suis pour rien…

Pierre-Emmanuel Vos : Moi, je trouve ça intéressant parce qu'on est très peu nombreux. C'est quoi votre proposition de production d'énergies pour l'avenir ?

Intervenante : Non, moi je ne produis pas d'énergie pour l'avenir.

Pierre-Emmanuel Vos : Non, mais…

Intervenante : J'essaye de consommer moins, c'est pour ça que je propose ce genre de chose.

Pierre-Emmanuel Vos : Globalement, vous en consommez moins. OK. Mais vous allez continuer à en consommer.

Intervenante : Mais bien sûr.

Pierre-Emmanuel Vos : Donc, il va falloir quand même en produire.

Intervenante : Oui.

Pierre-Emmanuel Vos : Voilà, qu'est-ce que vous proposez ?

Intervenante : Moi, je ne suis pas…

Pierre-Emmanuel Vos : En tant que citoyenne.

Intervenante : Je ne suis pas spécialiste. Je dis simplement ce que je vois.

Pierre-Emmanuel Vos : Oui, mais qu'est-ce que vous proposez ?

Intervenante : Ce n'est pas possible. Je vous l'ai dit. La rénovation et l'énergie passive.

Pierre-Emmanuel Vos : Mais ça ne sera pas suffisant, madame.

Intervenante : Il y a des endroits où ça se fait.

Pierre-Emmanuel Vos : Mais ce n'est pas suffisant.

Intervenante : Il y a des panneaux photovoltaïques. On commence à en mettre un petit peu partout.

Johnny Wahl : Déjà, si on en mettait sur tous les bâtiments publics. Pourquoi est-ce qu'on n'en met pas ? On a du soleil partout.

Pierre-Emmanuel Vos : Mais on le fait.

Intervenante : Voilà, pourquoi est-ce qu'on ne fait pas ça ?

Pierre-Emmanuel Vos : Mais on est en train de le faire. Ça aide beaucoup. De toute façon, ça va rentrer dans ces 40 % de diminution d'énergie.

Intervenante : Donc il faut d'abord passer par là et ensuite…

Pierre-Emmanuel Vos : Mais on passe en même temps par là. Vous n'allez pas faire les deux séparément.

Intervenante : S'il s'avère qu'il faut éventuellement des éoliennes, les éoliennes il sera toujours temps de les poser. Le vent, la mer ne vont pas disparaitre. Il faut commencer par autre chose, je dirai.

Pierre-Emmanuel Vos : Mais quoi ?

Intervenante : Qui sera plus… Les gens accepteront mieux ce genre de projet que ce qui est prévu là, pour moi.

Johnny Wahl : Est-ce qu'on peut opposer ce principe de l'urgence climatique qui va détruire la biologie, la planète, une destruction de la faune, de la flore et de la biologie ? Parce que c'est ça en fin de compte. C'est l'opposition de ces deux choses-là. On est dans un parc marin, on est censé protéger, machiner toutes les espèces. Là, au nom de cette urgence climatique, pour protéger la planète, pour sauver soi-disant la planète, on va flinguer la planète.

Intervenante : C'est ça.

Johnny Wahl : C'est ça en fin de compte. Tu vois ce que je veux dire.

Intervenante : En résumé, c'est ça.

Johnny Wahl : On détruit la planète pour la sauver. C'est pas mal quand même. Et au passage, les financiers qui se gavent. Combien ça va coûter pour l'instant en France ? 150 milliards quand même. Quand je dis un projet à un ou deux milliards. Non, le coût du raccordement, c'est déjà 1,2 milliard.

Intervenante : **(inaudible 1 :06 :45).**

Pierre-Emmanuel Vos : Moi, ce qui m'intéresserait, c'est en tant que citoyens, ce que vous avez dans l'idée de l'avenir. Ce que vous proposez comme production d'énergies à l'avenir. C'est intéressant.

Intervenante : Attendez, moi je ne suis pas technicienne. Je ne suis pas spécialiste.

Johnny Wahl : Déjà qu'ils éteignent la lumière dans les toilettes qui est allumée là… Ce serait pas mal.

Pierre-Emmanuel Vos : Mais tout à fait. Mais c'est évident. Mais c'est presque chacun de nous.

Johnny Wahl : Non, mais ça, c'est la commune. Ce que je veux dire, les économies qu'il y a partout, on commence à en faire. On commence à prendre conscience. À 22 heures, on éteint. Tu sais, sur tous les bâtiments publics, ça ne détruirait rien du tout, si on mettait des panneaux solaires, ça produirait déjà de l'énergie.

Pierre-Emmanuel Vos : Ça, on est en train de le faire.

Johnny Wahl : Oui, ça on est en train de le faire. Regarde, les écolos bobos de Bordeaux, la commune, ils sont bien très écolos apparemment à Bordeaux. Plutôt que de faire ça, ils font défricher, ils font flinguer 400 kilomètres carrés. Ils ont un parc photovoltaïque de 400 kilomètres carrés qu'ils vont tailler dans les Landes.

Pierre-Emmanuel Vos : Saucats ?

Johnny Wahl : Saucats. Je ne sais pas le nom. Je sais que c'est à Bordeaux. La zone exacte… Ça, c'est encore du bon sens. Alors que d'équiper tous les bâtiments publics, tous les toits, indirectement ils récupéreraient peut-être les 400 kilomètres carrés, même peut-être bien au-delà et ça serait du bon sens parce qu'au moins ils ne flingueraient pas la forêt des Landes.

Pierre-Emmanuel Vos : Peut-être.

Johnny Wahl : Il y a plein de choses comme ça à faire. Mais on ne veut pas les faire, ça ne rapporte rien ça aux gens, aux industriels. La vérité, c'est ça. C'est parce qu'en fin de compte, quand on regarde les investisseurs, ce sont des fonds de pension. Par contre, le dindon de la farce, c'est le citoyen. Et sous cette pseudo urgence climatique. Cette urgence climatique, peut-être ? Mais elle ne sera jamais comblée par l'intermittence des éoliennes.

Intervenante : Oui, c'est vrai.

Johnny Wahl : C'est ça la blague.

Pierre-Emmanuel Vos : Donc au bout du compte, vous remettez en question toutes les programmations qui sont faites, celle de l'ADEME, celle de RTE. Tout ça, vous considérez que ce n'est pas juste.

Johnny Wahl : Non. On est pour l'instant, à ma connaissance, on est exportateur d'énergies. Regardez, on a fermé la centrale de Fessenheim qui envoyait énormément d'énergies à l'Allemagne. On est bien d'accord ? En parallèle, quand la centrale Fessenheim a été fermée, ils ont ouvert quoi ? Une grosse centrale à charbon, juste à côté. Je ne sais plus quel nom elle porte. Ça, c'est de l'écologie ça. C'est bien.

Pierre-Emmanuel Vos : C'est intéressant.

Johnny Wahl : Et après, quand on veut l'indépendance énergétique voulue par le Général de Gaule, accessoirement avec la crise qui se passe actuellement, on va être dépendant du

gaz russe, pour alimenter nos centrales à gaz en France ou en Allemagne, ou du gaz de schiste américain. C'est vachement bien. On veut du tout électrique. C'est ce que vous disiez l'autre fois, ils ont un projet dans le désert du Nevada.

Pierre-Emmanuel Vos : Moi, je ne veux rien. M. Wahl, je ne veux rien. C'est ce que la société veut. Mais c'est intéressant.

Johnny Wahl : Non, ce n'est pas une question de ça. Je sais bien, M. Vos. Ce que je veux dire, c'est qu'à un moment donné, ce n'est pas parce que les décideurs ont des visions que forcément ils sont dans le vrai.

Pierre-Emmanuel Vos : Je suis tout à fait d'accord. C'est ça que je vous pose comme question au départ.

Johnny Wahl : On va développer dans le désert du Nevada pour récupérer du lithium pour les batteries parce qu'on sait qu'il n'y en a pas assez, du cobalt. Ça va coûter dans le désert pour extraire tout ça, des millions de litres d'eau. Quand on voit tout ça, on se dit : « Mais ils vont où ? ». À un moment donné, ils ont même sorti que la forêt Amazonienne, on en a tellement coupé qu'en fin de compte, on se demande si elle ne produit pas plus de CO2 qu'elle en absorbe. À un moment donné, il faut arrêter les histoires. Nous, là-dedans, c'est vrai qu'on nous demande juste de payer au final. C'est tout.

Pierre-Emmanuel Vos : C'était juste…

Luc Picot : Non, mais c'est pour ça que je vous ai laissé. Je trouve que c'est intéressant. Je vous propose, ceux qui veulent, de remplir ce formulaire en disant : « On choisit un scénario », en disant les bénéfices et les risques. Parce qu'il n'y a pas de solution idéale. De noter, si vous voulez, les recommandations que vous voulez faire à l'État. Ce sont les trois questions à la fin. Vous n'êtes pas obligé de répondre aux trois questions. La recommandation, madame, c'était d'attendre. Vous n'êtes pas obligée de la noter, mais je trouve que c'est mieux de noter les choses, d'écrire les choses. C'est beaucoup plus durable. Vous avez écrit quoi ?

Johnny Wahl : Recommandation pour l'Etat : transfert du projet au Touquet. Après tout, il y a de la place là-bas, là il n'y en a pas et il y a plus de vent.

Intervenante : Il devait en avoir un en 2018.

Johnny Wahl : C'est une blague. C'est une boutade, mais à un moment donné le ridicule ne tue pas. On est face à ça en permanence. J'ai l'impression qu'on se moque de nous.

Intervenante : En 2018, on a fait un cadeau aux loréats éoliennes. C'est-à-dire que depuis 2018, il y a eu un amendement et c'est RTE qui va payer le raccordement à la place du lauréat des éoliennes.

Johnny Wahl : Oui. Comme ça l'Etat a négocié avec le promoteur éolien de passer de 200 euros à Saint-Brieuc à 155 euros. Et au passage, le coût du raccordement, la plateforme et tout, on te dit même que ça va créer des emplois en France, quand on sait que la plateforme de Saint-Brieuc est fabriquée en Belgique. Ça, ce sont des emplois clairement français. C'est bien. Après, on ose te dire en plus, pour compléter, ça va créer beaucoup d'emplois en

France, quand on sait que les autres ont des décennies d'avance sur nous. La main-d'œuvre moins chère.

Luc Picot : Il est quasiment 4 heures. On a commencé en retard, on s'en excuse, mais on va finir à l'heure. Nous, le débat se termine sur Oléron aujourd'hui. C'était un peu la dernière recommandation, un peu comme dans les mariages, si quelqu'un a quelque chose à dire avant. On a encore une réunion lundi pour ceux qui ne peuvent pas se présenter physiquement parlant. C'est une visioconférence. Après, c'est totalement fini. Le débat va largement continuer sur le territoire. Il ne va pas s'éteindre avec le débat public. On a bien conscience. La suite, c'est le rendu du rapport fin avril. On viendra sur le territoire au mois de mai, pour faire une réunion publique. On présentera le compte rendu.

Johnny Wahl : Où ça ?

Luc Picot : Là où on voudra bien nous accueillir.

Intervenant : Ce sera en pleine campagne municipale, c'est bien.

Luc Picot : Législative ?

Intervenant : Non, les municipales. C'est au mois de mai.

Luc Picot : Ah, mais on va sur toute l'île.

Intervenant : Oui, c'est ça.

Johnny Wahl : Il faudra des petits fours, parce que là, quand même.

Luc Picot : Après, il y aura la réponse de l'État au compte rendu entre 28 avril et 28 juillet. Ils peuvent le déposer quand ils veulent. Le 29 avril si ça l'enchante.

Intervenant : Il y a les présidentielles.

Luc Picot : Exact, donc une réponse surement en juillet. L'État, on demandera à ce qu'il soit sur le territoire pour présenter ses conclusions entre ne pas faire, faire et comment faire. Puis après, on verra s'il n'y a plus de projet, il n'y a plus rien. S'il y a un projet, il y aura une concertation sur la suite du projet où tout sera déterminé.

Intervenante : Est-ce que vous, vous avez l'impression à la fin du débat public que les gens, que le public a bien compris l'intérêt de ce débat public ? Est-ce que vous avez eu l'impression que c'était plus un débat d'opinion plutôt qu'une présentation de l'opinion et des différents scénarios, des différentes idées de chacun ?

Luc Picot : Nous, on a essayé de mettre tout en œuvre pour faire en sorte que les gens s'approprient le débat, un débat sur des arguments et pas un débat sur des aprioris ou des simples opinions. Ce n'est pas : « Je les trouve belles, je ne les trouve pas belles ». Dans le débat, certaines personnes ont exprimé qu'ils trouvaient les éoliennes « beau », d'un point de vue esthétique. D'autres disent que c'est extrêmement moche. C'est très intéressant, mais il faut aller au-delà de la simple j'aime ou je n'aime pas. C'est pour ça que nous, on est extrêmement attentif à dire qu'il faut argumenter. Je le dis, je l'ai dit à la réunion mercredi, parce qu'on a fait une réunion sur le paysage, par exemple. C'est l'ancien maire de… M. Moquay de St-Pierre-d'Oléron, la question de la beauté de l'île, c'est peut-être beaucoup

plus complexe que simplement les éoliennes, ça peut être d'autres choses. Je vous invite à regarder son intervention. Il bosse à l'école du paysage, il a une opinion un peu formée. Il structure un argument. C'est intéressant d'avoir une vision du paysage argumentée. Pas simplement, je trouve beau ou ce n'est pas beau. Ça ne veut rien dire. Nous, on a essayé de faire en sorte que les gens puissent s'approprier le débat. On a multiplié les outils. Il y a beaucoup d'outils qui ont été contestés : « Vous faites des jeux, vous faites ceci. C'est n'importe quoi ». Oui, peut-être que ça ne plaisait pas à ces personnes, mais ça a trouvé d'autres publics. Il n'y a pas que nous. C'est comme un bureau de vote. Ce n'est pas parce que vous votez pour M. A que vous allez interdire l'entrée du bureau de vote aux personnes qui votent pour M. B. Tout le monde a le droit de rentrer dans le bureau de vote. Nous, comme on n'a pas bureau de vote. On a essayé de créer des petits bureaux de vote. Créer des canaux. Madame, nous a interpellés, la communication n'est pas suffisante. On a essayé de faire du print avec le sud-ouest, on a fait du boitage, on a fait les réseaux sociaux. On a essayé de multiplier. Ce n'est jamais assez. Tout le monde nous dit que ce n'est jamais assez. Il y aura toujours quelqu'un qui dira : « Moi, je n'ai pas été au courant » et qui se réveillera le 28 février à 23h30 en disant : « Je n'ai pas été au courant. Il faut refaire le débat parce que je n'étais pas là ». Oui, malheureusement…

Johnny Wahl : À un moment donné, il y a le Conseil pour la protection de la nature qui s'est autosaisi, sur votre site, on ne le trouve pas ça par contre. Pourtant ça a été demandé, il y a certain qui l'ont demandé. On ne le trouve pas non plus.

Luc Picot : Le Conseil, il doit être sur le site, logiquement. J'avoue qu'il est assez foutraque le site.

Johnny Wahl : Oui. Ça, on ne le trouve pas. Il y a des gens qui ont essayé de le trouver, on ne le trouve pas.

Luc Picot : Honnêtement, si vous voulez l'avis du CSPN, vous tapez sur Google tout le monde le trouve. Là aussi, on nous reproche des choses, on nous dit, par exemple dans le débat normand, il y avait l'étude de 10 ans d'expérience de l'impact environnemental des parcs belges. C'est une étude qui est en anglais. Steven Degraer. Nous, en Normandie, on fait traduire l'étude. On a traduit l'étude et on l'a mise sur le site. C'est une information qu'aucun public francophone ne pouvait avoir. Cette étude, on l'a faite en Normandie, on l'a reversée ici. Ça, oui, Google, je cherche cette étude en français, on ne la trouve pas. Donc, on la trouve sur notre site. Après l'étude de RTE ou de l'ADEME, est-ce qu'on a besoin ? Tout le monde maitrise Google. Est-ce qu'on a besoin d'aller sur le site du débat pour avoir une étude ultra connue ? Non. Ce qu'il faut avoir, c'est des trucs qui manquent à la compréhension. On a fait en sorte pour ça. Il y en manque peut-être. Le CSPN, je vais demander à ma collègue lundi de le rajouter. Honnêtement, je ne suis pas sûr d'avoir un trafic de dingue sur le site du débat public pour trouver l'étude du CSPN.

Johnny Wahl : Non, je suis d'accord avec vous. Il y a aussi certains cahiers d'acteurs qui n'apparaissent pas non plus, qui ont déjà été versés au débat et qui n'apparaissent pas. Vous auriez pu aussi mettre l'étude du muséum d'Histoire naturelle belge qui a été faite sur 10 ans sur les parcs éoliens…

Luc Picot : Oui !

Johnny Wahl : Vous l'avez mis ça ?

Luc Picot : Oui, oui ! Elle est sur le site du débat normand, sur le site ici.

Johnny Wahl : Ce n'est pas pratique parce que je ne l'ai pas trouvée.

Luc Picot : Elle est même traduite ! Je comprends, il y a beaucoup de gens qui ne parlent pas anglais donc elle est traduite en français. Alors, elle n'est pas traduite et assermentée par la Cour d'appel. Elle est traduite voilà… Je ne garantis pas 100 % de la traduction. Enfin, elle est compréhensible. Steven Degraer, il est venu. On l'a interviewé. Il est venu à la journée pêche. Il est intervenu, il a eu des propos très clairs. Il devait venir au Festival et il n'a pas pu en partie à cause du Covid. Il ne voulait pas se déplacer. On a un certain nombre d'informations qui ont été disponibles. Donc le débat est fini, fini pour nous, mais pas pour vous. Il va continuer à vous informer. Comme le disait M. Vos, on n'est pas à l'abri de surprise. Cette guerre en Ukraine, le gaz, le machin, ça va peut-être percuter tout ça. On va peut-être dire que la transition énergétique, il faut la revoir différemment. Je n'en sais rien…

Johnny Wahl : Peut-être que les éoliennes, c'est trop coûteux par rapport à ce que ça produit aussi. Peut-être revenir à des valeurs un peu plus terre à terre.

Luc Picot : Voilà, le débat n'est pas fini.

Intervenante : C'est quand même éminemment politique comme sujet.

Luc Picot : Comme vous l'avez dit, il y a des élections. Peut-être que la réponse sera faite par un prochain gouvernement.

Johnny Wahl : C'est bien là le problème. C'est-à-dire que c'est bien le gouvernement qui impose à un moment donné et que ça devrait être les acteurs locaux qui vont subir, qui devraient avoir le dernier mot. Comme la convention d'Arhus le dit. Convention internationale qui n'est pas respectée par l'État français.

Luc Picot : Merci beaucoup.

Johnny Wahl : Ça a été un plaisir. On était peu nombreux. C'était bien.

Luc Picot : Au moins ça fait des bons échanges plus enrichissants que des grandes salles où on a moins d'échanges. Je préfère la plus petite quantité où vous pouvez vous exprimer que de faire des grands-messes où c'est assez convenu au final. Merci beaucoup. Rentrez bien. Il faudrait récupérer vos réponses. Parfait.

Johnny Wahl : Moi, j'en ai une là. Le scénario zéro.

Luc Picot : Super. Zéro, zéro.